

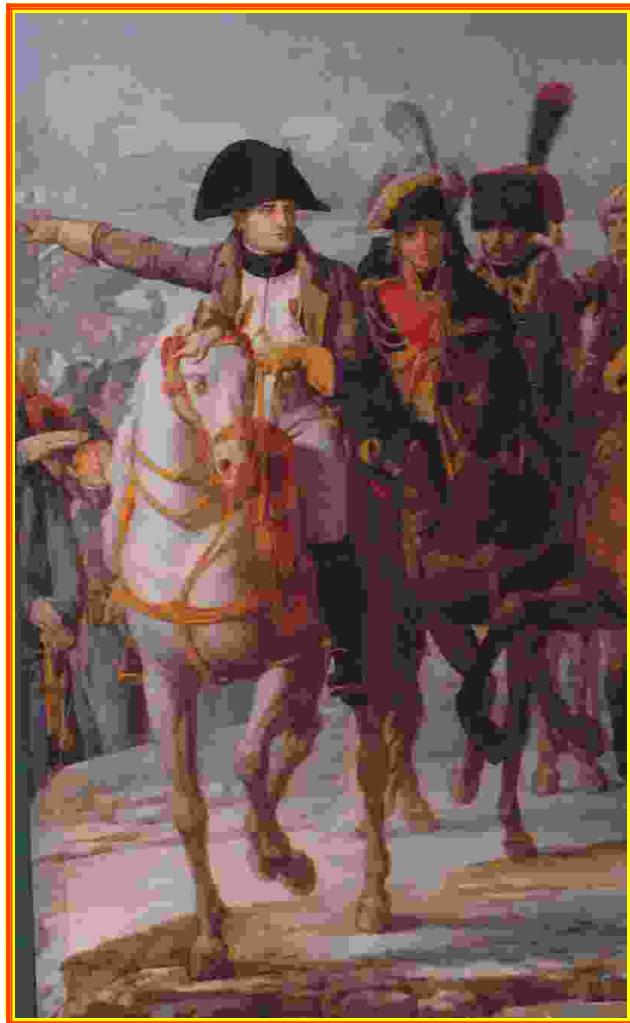


Michèle Bonnefoy-Claudet

Du Jura aux routes de l'Empire

*Des soldats sur le territoire
de mes ancêtres*

Du Jura aux routes de l'Empire



Des soldats sur le territoire de mes ancêtres

Préambule

Le travail des contributeurs du site geneanet.org concernant les soldats napoléoniens m'avait beaucoup intéressée. J'ai donc cherché parmi les données mises en ligne si j'avais, dans ma généalogie, ces « héros » portant les valeurs de la Révolution française en s'engageant au service de la nation, puis, plus tard, ceux qui, à la suite de leur empereur, sont partis conquérir l'Europe.

Le livre de l'écrivain vendéen Louis-Marie Clenet « Les Colonnes infernales » m'a également permis de relier par l'histoire, deux branches de mon ascendance, l'une jurassienne et l'autre vendéenne. Il m'a fallu me rendre à l'évidence : dans ma famille il n'y a eu ni patriote ni résistant durant la période sur laquelle portait mes recherches, celles-ci s'effectuant essentiellement entre 1792 et 1815.

J'ai pu retrouver les noms de quelques soldats, retracer leur parcours et même parfois en dresser le portrait.

Ces soldats, même s'ils ne sont pas de « ma lignée », ont connu mes ancêtres, leurs villages.

Ils sont, à ce titre, les témoins silencieux de ce qu'ont vécu ceux qui m'ont précédée.

Michèle Péault – Bonnefoy-Claudet
Août 2022



Hussard napoléonien

Le contexte historique

La Révolution Française

En 1789, les Français souhaitent que l'armée royale soit transformée mais refusent l'éventualité du service militaire du citoyen. La Constituante repousse donc la conscription en décembre de cette même année.

Le 11 juillet 1792, effrayée par la menace d'invasion étrangère, l'Assemblée législative proclame la patrie en danger et lance un appel aux volontaires qui voudraient bien soutenir les vétérans de l'armée royale.

Le 24 février 1793, la Convention recourt à une levée en masse de 300 000 hommes recrutés parmi les célibataires et les veufs de 18 à 45 ans, par tirage au sort et dans seulement certains départements.

Les paysans renâclent et les Vendéens se soulèvent.

Le 5 septembre 1798 , la loi Jourdan-Delbrel (qui porte les noms du général Jourdan et du député Pierre Delbrel), institue la « conscription universelle et obligatoire ». L'article premier énonce : « Tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie ». Cette loi est le fondement du service militaire. Elle oblige les jeunes de 20 à 25 ans à s'inscrire sur les registres communaux d'où le nom de « conscrits ».

Le premier Empire

On appelle « premier Empire » le régime impérial de la France à partir du 18 mai 1804, date de la proclamation de Napoléon Bonaparte « empereur des Français » jusqu'à sa première abdication le 4 avril 1814 puis son retour à Paris du 20 mars 1815 au 7 juillet 1815 (les cent jours).

Il se distingue des autres régimes politiques de l'Histoire de France par son originalité car il inaugure l'Empire, un système alors inédit en France et aussi par sa belligérance : les guerres napoléoniennes voient

la France affronter successivement cinq coalitions de 1805 à 1815. Ces conflits permettent à Napoléon de conquérir la majeure partie de l'Europe continentale, hors Scandinavie.

Portée à son extension continentale maximale (2 500 000 km² annexés), la France compte alors cent trente cinq départements.

Des villes comme Rome, Hambourg, Barcelone, Amsterdam ou Raguse devenant chefs-lieux de départements français.



Les appelés et les engagés

La conscription ou le service militaire obligatoire

La conscription se distingue de l'engagement volontaire.

Faisant suite aux armées professionnelles de l'Ancien Régime ou aux armées de mercenaires, elle est créée par la Révolution Française avec la levée en masse de l'an II (du 22 septembre 1793 au 21 septembre 1794).

Elle est ensuite développée par la loi Jourdan-Delbrel et sera appliquée jusqu'à la fin de l'Empire.

Elle met fin à de nombreuses exemptions de droit : hommes mariés, candidats à la prêtrise, prix de Rome, élèves de certaines écoles... En effet, ces traitements de faveur, certes rares, étaient contraires au principe d'égalité prônés par la Révolution Française, puisque les plus riches pouvaient payer un remplaçant.

Les engagés

A partir de 1791, enthousiasmés par La Révolution Française, beaucoup de jeunes pétris par les valeurs de liberté, abandonnent leurs familles et s'engagent au service de la Patrie.

C'est le cas de Claude Joseph Thévenin et de Jean-François Robbez de la Mouille.

L'écrivain vendéen Louis-Marie Clénet dans son livre «Les Colonnes infernales » retrace l'émouvante correspondance d'un jeune jurassien François-Xavier Joliclerc que ses campagnes mènent du Jura à la Vendée.

François Xavier Joliclerc est né le 25 mai 1766 à Mignovillard, dans le hameau de Froide-Fontaine. En février 1793, lorsque la conscription est imposée, François Xavier a 27 ans.

Il est enrôlé dans le 7^{ème} bataillon des volontaires du Jura où il est caporal-fourrier. Cette fonction consiste à pourvoir aux vivres et à l'habillement de sa compagnie mais aussi à tenir la comptabilité.

Il écrit régulièrement de longues lettres à sa mère afin que celle-ci soit fière de raconter que son fils est le seul homme de la commune parti soutenir sa patrie.

Le fossé se creuse avec son village d'origine encore très marqué par les fêtes religieuses. Lui, et il ne s'en cache pas dans ses lettres, couche dans les églises avec ses compagnons d'armes.

Lorsque sa mère lui demande ce dont il a besoin, il répond que sa paie en assignats lui suffit. Cependant, il avoue très souvent que ses liens avec sa mère l'aident à endurer les souffrances du front.

« Je me porte bien. C'est beaucoup ; je vous crois de même, c'est ce qui me fait vivre... »

Les permissions sont rares, voire toujours remises. Sa mère parfois lui conseille de quitter l'armée. Il est fils de veuve et il pourrait bénéficier d'un certificat établi par la municipalité mais il n'en veut pas. A cette sollicitation très maternelle, il répond toujours qu'il restera fidèle à son engagement, qu'il s'est « consacré corps et âme à sa patrie et qu'il accomplit pour elle un devoir sacré. »

Au fil des jours, la guerre contribue à endurcir les hommes. François-Xavier Joliclerc raconte qu'il a vu mourir beaucoup de braves camarades, soit au combat, soit à l'hôpital ou faute d'être soignés. Il est harassé, souvent affamé. Il ne peut plus s'asseoir tant son postérieur est écorché et doit dormir sur le ventre.

Mais l'appréte des combats fortifie sa haine de l'ennemi et le conforte dans l'engagement qu'il a pris.

L'organisation militaire

Le régiment possède un nombre variable de bataillons, souvent répartis sur différents théâtres d'opérations que sont l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne...

Jusqu'en 1808, un bataillon se compose de 9 compagnies. Plus tard, il sera réduit à 6, afin d'augmenter le nombre de soldats.

L'infanterie

Elle reste de loin l'arme la plus présente sur les champs de bataille. C'est elle qui tient les lignes (d'où son nom : Infanterie de lignes), et son organisation divisionnaire lui donne une supériorité et surtout une souplesse d'emploi que n'ont pas développée les armées ennemis.



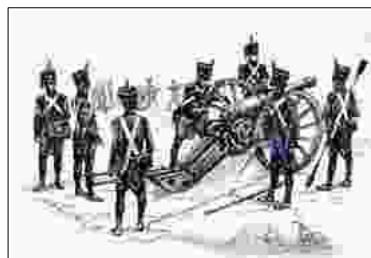
La cavalerie

Elle comprend entre 80 et 90 régiments. En 1803, il existe 2 régiments de carabiniers, 12 de cuirassiers, 30 de dragons, 28 de chasseurs et 10 de hussards, regroupés en brigades de 2 à 4 régiments. En juin 1812, la Grande Armée de Russie compte environ 60 000 cavaliers pour 350 000 fantassins.



L'artillerie

En 1811, la Grande Armée dispose de 67 compagnies d'artillerie dont 36 à cheval. Celles-ci ont permis de nombreuses victoires car Napoléon, lui-même ancien officier d'artillerie, sait parfaitement utiliser les compagnies à cheval qui sont très mobiles : en fonction des batailles, il accroît leur nombre au détriment de celui des compagnies à pied.



L'instruction

Dans les unités, l'ancien soldat apprend son métier aux jeunes recrues. Jusqu'en 1808, ce système rudimentaire donne de bons résultats tant que la proportion d'anciens soldats est importante. Mais l'afflux des jeunes conscrits entraîne ensuite une baisse continue du niveau d'instruction de la troupe.

En 1813 des mesures extrêmes sont mises en place comme l'appel anticipé des classes 1814 et 1815, appelés parfois « les Marie-Louise ». L'instruction théorique du jeune soldat devient alors très rudimentaire. Les pertes parmi les corps d'élite, comme la Garde, forte de plus de 50 000 hommes, ne fait qu'aggraver cette condition. On envoie le jeune conscrit à son corps aussitôt qu'il est équipé. (En 1813, il existe 35 régiments de la Garde regroupant la vieille Garde et la jeune Garde, 135 régiments d'infanterie de ligne et 35 d'infanterie légère).



« Les Marie-Louise »

On a surnommé les « Marie-Louise » les cent vingt mille conscrits français des classes 1814 et 1815, appelés par le sénatus-consulte du 9 octobre 1813. Il fait suite au courrier envoyé, depuis Dresde, le 27 septembre 1813, par l'empereur Napoléon I^{er} qui était alors en campagne en Saxe. L'infériorité numérique de son armée le place dans une situation très difficile, résultat cumulé des désastres de Russie en 1812, des pertes de la campagne d'Allemagne et de ses choix stratégiques : il a beaucoup compté sur l'emploi des places fortes mais toutes sont assiégées après la défaite de Leipzig (18 octobre 1813).

De ce fait, 110 000 hommes expérimentés, manquent pour défendre les frontières de la France.

Napoléon fait face aussi à une très importante mortalité due à la maladie, particulièrement le typhus, qui décime ses armées depuis la campagne de Russie en 1812. Il tente donc de reconstituer « la Grande Armée ». En une année, ce sont en théorie 1 110 000 hommes qui vont être appelés.

Le décret Marie-Louise

En l'absence de l'empereur, c'est l'impératrice Marie-Louise et Cambacérès qui sont chargés de signer les textes, d'où l'appellation de « Marie-Louise » pour les jeunes soldats levés à cette époque.

Ils ont l'âge par la loi mais n'ont souvent que deux mois de service. Ils sont donc novices dans l'art de la guerre bien qu'ils soient entourés par des vétérans de la Grande Armée.

Napoléon I^{er} obtient pourtant avec eux les victoires de Champaubert et Montmirail. On rapporte même que lors de la bataille de Champaubert



qui s'est déroulée de fin décembre 1813 à avril 1814, un « Marie-Louise », chasseur à cheval, a fait prisonnier le général russe Zakhar Dmitrievitch Olsoufiev et qu'il ne l'a relâché que devant l'Empereur.

Durant l'année 1813, ce ne sont pas moins de cinq appels qui se succèdent. Faute de pouvoir anticiper trop largement sur l'âge légal auquel les conscrits doivent être appelés, l'Empereur, appelle les classes antérieures (jusqu'à la classe de l'an XI) qui pouvaient se croire libérées de tout service militaire. Participant donc à la conscription tous les conscrits des classes 1809, 1810, 1811, 1812. Seuls échappent à la levée les conscrits mariés avant le décret du 14 mars 1812 et les conscrits des classes de 1809 à 1812 qui sont fils uniques ou fils aînés de veuves, fils ou petits-fils de vieillards de 71 ans ou aînés d'orphelins.

Le territoire de mes ancêtres



La Mouille

Entre 1793 et 1806, la population de La Mouille est d'environ 500 habitants répartis dans le bourg et dans les hameaux.

Les patronymes Chavin, Girod et Robez se retrouvent dans ma généalogie paternelle.

Le 15 Ventôse de l'An 8 de la République (27 février 1800), l'agent recruteur chargé de La Mouille répertorie quatre soldats de seconde classe.

Comme l'indique le document ci-dessous datant du 4 mars 1800, le premier de la liste ne répond pas à la convocation. (commune de Longchaumois 1792-1793 vue 102 sur 102)

COMMUNE	NOM S.	PRÉNOM S.	de Combien à baptême il appartient	Si l'on a payement? Si l'on présente, dans l'organigramme duquel Corps s-t-il été compris?
La Mouille	Claude	Jean-Baptiste	17 ans	Il ne doit pas payer car il n'a pas été enrôlé
idem	Claude	Jean-Baptiste	17 ans	Prélevé dans le Battalion, mais dans lequel?
idem	Charles	Jean	17 ans	Idem
idem	Jean	Marie	17 ans	A été reconnu par le juge interpellé de servir

Il s'appelle Jean-Baptiste Chavin-Couraget.

Il s'agit de l'arrière grand-père de ma grand-mère Thérèse Chavin.

Il porte le numéro 104 dans la généalogie.

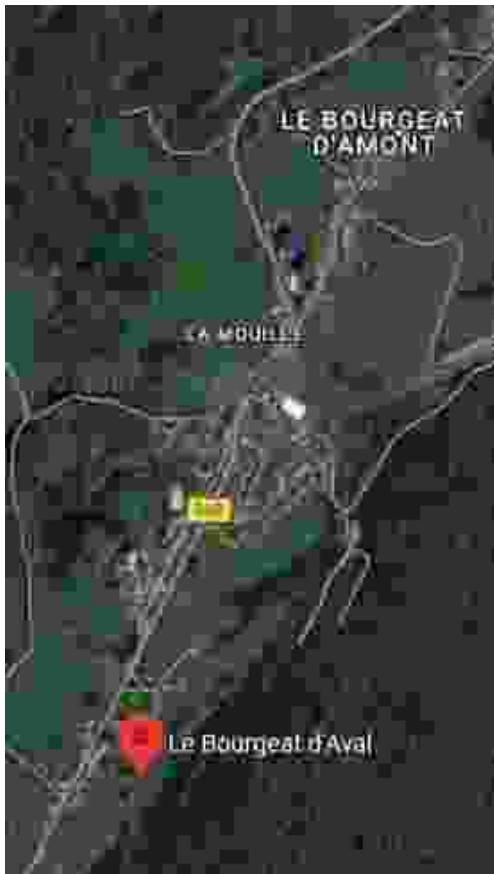
Il a 23 ans. Il est cloutier.

Il est le fils de Claude Chavin-Couraget et de Marie-Suzanne Midol-Monnet. Il naît puis est baptisé le 4 mai 1777 à Longchaumois.

« Jean-Baptiste fils légitime de Jacques Chavin Couraget de La Mouille et de Marie Suzanne Midol-Monnet sa femme est né et a été baptisé le quatre mai mil sept cens soixante et dix sept par moi soussigné. Son parrain a été Marc Joseph Malfroy et sa marraine Catherine Beau qui a déclaré ne savoir signer de ce enquis »

Il se marie le 9 février 1803 à La Mouille, avec une jeune Rousooise de 19 ans, Marie Rose Lamy. Leurs témoins sont Claude Étienne Chavin, Jean-Claude, Léon Joseph Amédée et Pierre Antoine Lamy. Lors de son mariage, il signe Chavin abandonnant ainsi pour la première fois le patronyme de « Chavin-Couraget » pour ne conserver que celui de « Chavin ».

Il décède à la Mouille, dans le hameau du Bourgeat d'Aval le 7 juillet 1817 à 8 heures du matin. Il est inhumé le même jour dans le petit cimetière qui jouxte l'église.



La descendance de Claude Chavin-Couraget

208-209	Claude Chavin-Couraget x Marie-Suzanne Midol-Monnet.	
104-105	Jean-Baptiste Chavin x Marie Rose Lamy	
52-53	Claude Benjamin Chavin x Marie Anastasie Thécvenin	
26-27	Pierre Théophile Chavin x Marie Philomène Girod	
13	Marie Hortense Thérèse Chavin x Joseph Léon Bonnefoy-Claudet	
6	Léon Georges Gaston x Renée Jeanne Daguisé	
3	Michèle Bonnefoy-Claudet x Jean Marie Péault	
1	Corinne-Philippe-Fabrice Péault	

L'acte mentionne trois autres noms :

Claude Joseph Thévenin, Jean-François Robez et Jean-Marie Girod-Moquin.

Claude Joseph Thévenin et Jean-François Robez

Ils appartiennent au Bataillon auxiliaire des volontaires du Jura et le village peut s'enorgueillir de leur engagement patriotique.

Médaille
des volontaires du Jura



Ce corps est constitué de jeunes animés d'un grand élan patriotique. Les frontières de la France sont menacées.

Conformément à l'article 14 de la loi du 15 juin 1791, un registre est ouvert, dans chaque district, pour l'inscription des volontaires nationaux appelés à la défense du territoire.

Claude Joseph Thévenin

Il naît le 6 mars 1777 à La Mouille. C'est le fils de Jean-François Thévenin et de Françoise Girod.

Il a 12 ans lorsque la Révolution Française instaure La République Une et Indivisible.

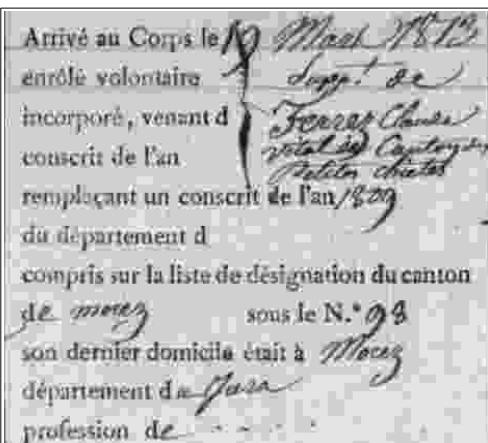
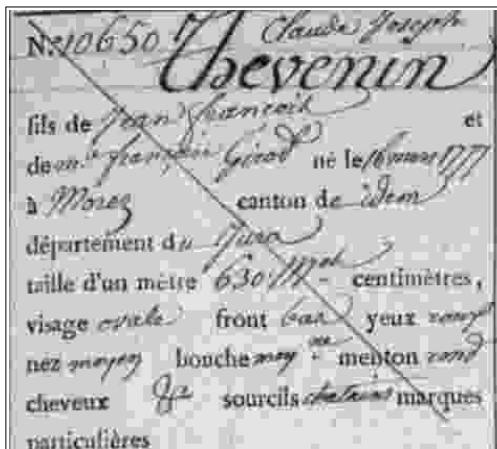
En 1797, il a vingt ans. Il mesure 1,63 m. Son front est court, ses yeux sont marron et ses cheveux châtain. Il exerce la profession de cloutier.

Alors que la conscription n'est pas encore obligatoire, il s'engage dans le bataillon des « Volontaires du Jura ».

Le 19 mars 1813, Claude Joseph Thévenin a 36 ans. Il est marié mais il remplace un conscrit de l'année 1808. Ce conscrit s'appelle Claude Vital Ferrez.

La somme proposée a du être coquette pour qu'il accepte de quitter sa famille.

Il est affecté à la 4^{ème} compagnie du 5^{ème} bataillon d'artillerie où il est fusilier. Il passe ensuite au 9^{ème} Régiment de ligne.



Cependant, à la lecture de sa fiche matricule, il semble qu'il ait changé d'avis et qu'il ait déserté le 19 avril suivant puisqu'il est noté « qu'il n'y est pas inscrit »

Jean-François Robez, porté disparu durant la campagne de Russie.

Il naît le 7 février 1777. Son père s'appelle Michel et sa mère Reine Collet.

Lui aussi, comme Claude Joseph Thévenin, s'est engagé dans le bataillon des volontaires du Jura en qualité de soldat de seconde classe. Il s'est bien présenté à l'agent recruteur le 16 ventôse de l'an 8 de la République.

Il est porté disparu dans la campagne de Russie le 21 décembre 1812.



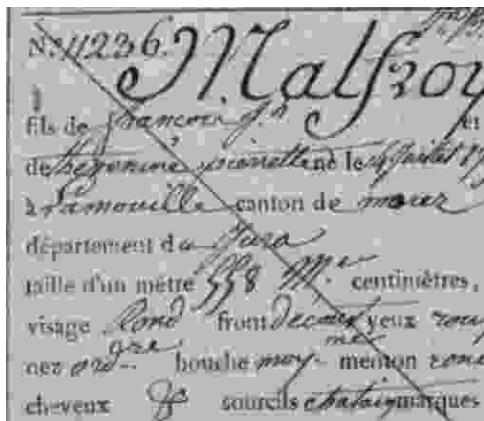
Jean-Marie Girod-Moquin, une énigme !

Il s'est présenté devant le jury mais celui-ci l'a reconnu incapable de servir. Quelle en est la cause ? Elle n'est pas précisée.

A-t-il un handicap ? Peut-être est-il marié ? Est-il fils aîné de veuve ?

Quelques autres soldats

Malfroy Jean-Baptiste , un grenadier de Napoléon.



cultivateur.

Il est incorporé comme fusilier le 6 avril 1813 dans la 3^{ème} Compagnie du 5^{ème} Bataillon de grenadier puis dans la 2^{ème} compagnie de voltigeur. Il accède au grade de caporal le 9 avril. Il déserte le 7 mai 1814.

Claude Magnien décédé durant la campagne de Saxe.



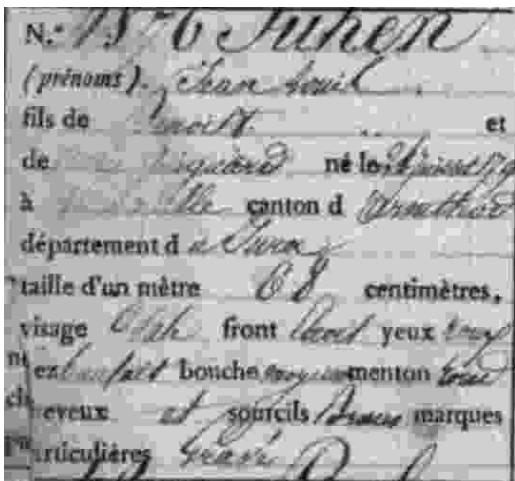
Il naît le 10 mai 1790. Il est le fils de Pierre Joseph Magnien et de Marie Garet. C'est un conscrit de 1810. Il mesure 1,64 mètre, il a les yeux noirs et les cheveux châtain.

Il est incorporé à partir du 2 juillet 1809 dans la 4^{ème} compagnie du 3^{ème} bataillon

puis du 29 avril au 18 décembre 1810, il appartient au 2^{ème} régiment d'infanterie de ligne.

Lorsqu'il décède en mai 1813, il appartenait à la 16^{ème} Compagnie d'ouvrier stationnée à Bonn durant la campagne de Saxe.

Jean-Louis Juhén : un fusilier disparu durant la campagne d'Espagne.



Il naît le 21 juillet 1791. Il est le fils de Benoît et de Marie Guignard. Sa fiche d'incorporation à Morez nous apprend qu'il mesure 1,68 mètre, qu'il a les yeux « roux » et les cheveux bruns. Il a eu la variole car dans les signes particuliers, il est noté qu'il est « gravé ».

Conscrit de l'an 1811, il est fusilier dans le 52^{ème} régiment d'infanterie de ligne entre le 13 mai 1811 et le 15 avril 1812.

Il a fait les campagnes de 1812 et 1813 dans l'armée du nord de l'Espagne.

Il a été fait prisonnier le 20 ...?.. 1813.

On ne l'a plus revu ...

Longchaumois

Entre 1793 et 1806, la population de Longchaumois esr d'environ 1100 habitants.

Les soldats dont les noms suivent sont contemporains de Joseph Aimé Colin né le 8 août 1791 (sosa 100).

Celui-ci est le grand-père de mon arrière grand-mère Marie Mélina Colin, celle-là même qui a offert, en 1928, un « très beau cartable » à mon papa le jour où il a fait sa communion à La Mouille.

Joseph Aimé Colin a épousé le 25 mars 1813 Marie Josèphe Françoise Émeline Buffard-Moret, née le 20 janvier 1790 (sosa 101).

Sosa	Ancêtres
12800	Claude Colin x Jeanne Reverchon
6400	Claude Colin x Pernette Verguet
3200	Antoine Colin x Jeanne Mayet
1600	Claude Colin x Marguerite Drapier
800	Jean-Claude Colin x Denise Tournier
400	Claude François Colin x Marie Dumont
200	Jean-Baptiste Colin x Marie-Claudine Robez-Masson
100	Joseph Aimé Colin x Marie Joseph Françoise Buffard-Moret
50	Joseph Séraphin Colin x Marie Élise Chavin-Cazalier
25	Marie Mélina Colin x Jules Germain Bonnefoy-Claudet
12	Joseph Léon Bonnefoy-Claudet x Thérèse Chavin
6	Léon Bonnefoy-Claudet x Renée Daguisé
3	Michèle Bonnefoy-Claudet x Jean-Marie Péault
1	Corinne-Philippe-Fabrice Péault

Jean-Louis Colin : décédé durant la campagne d'Espagne



Longchaumois.

Il est incorporé comme fusilier dans le 9^{ème} régiment d'infanterie de ligne.

Il décède le 7 janvier 1812 durant le siège de Valence en Espagne.

Trois autres soldats

Joseph Célestin Colin

Claude Marie Célestin Grand-Perret

Joseph Alexis Girard

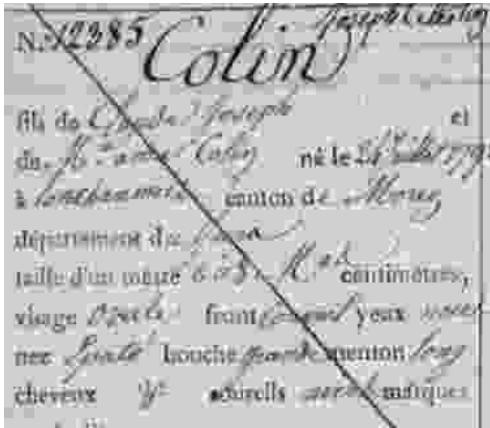
Ils sont nés en 1792 : ce sont des conscrits de l'an 1812.

**Ils arrivent ensemble le 16 mai 1813 dans leur régiment
et sont mis à l'isolement.**

Il n'y a aucune indication précisant cette mesure.

Joseph Célestin Colin : un fusilier dans l'infanterie de ligne

Il naît le 24 juillet 1792. Il n'a pas de lien de parenté avec le précédent.
Ses parents sont Claude Joseph et Marie Anne Colin.



Il qui tire le numéro 19 lorsqu'il se rend à Morez. Il mesure 1,608 mètre. Il a les yeux noirs, le nez épaté et les cheveux noirs.

Il est incorporé dans la 1^{re} compagnie du 5^{ème} bataillon puis dans le 9^{ème} régiment d'infanterie de ligne comme fusilier.

Il déserte en 1814

Claude Marie Célestin Grand-Perret : une longue hospitalisation



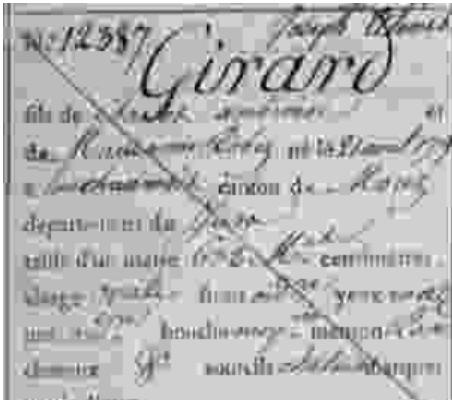
Il naît le 6 juillet 1792. Ses parents sont Jean Alexis Colin et x Vuillet-à-Ciles

Il tire à Morez le n° 33. C'est un jeune homme qui mesure 1,668 mètre. Il a les yeux gris et les cheveux châtain. Il arrive au corps le 16 mai 1813 et il est incorporé dans la 2^{ème} compagnie du 1^{er} bataillon d'infanterie de ligne puis dans le 9^{ème} régiment d'infanterie de ligne.

compagnie du 1^{er} bataillon d'infanterie de ligne puis dans le 9^{ème} régiment d'infanterie de ligne.

Du 11 septembre 1813 au le 31 juillet 1814 il est hospitalisé. Il est rayé de l'armée.

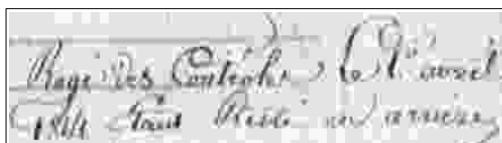
Joseph Alexis Girard : un conscrit de l'an 1812.



Il naît le 21 août 1792.
Son père est Charles Ambroise Girard et sa mère Marianne Robez.
Il tire à Morez le numéro 95. Il mesure 1,632 mètre, a les yeux roux et les cheveux châtaignes.
Il est cultivateur.
Il est affecté le 16 mai 1813 comme Claude Marie Célestin Grand Perret à la

2^{ème} compagnie du 1^{er} bataillon d'infanterie de ligne puis dans le 9^{ème} régiment d'infanterie de ligne.

Il est noté « rayé » le 1 avril 1814 car il est resté en arrière.



**François Marie Humbert,
Joseph Gavaud
Pierre Pichon
sont tous les trois nés en 1793.
Il arrivent ensemble au corps le 29 novembre 1812.**

François Marie Humbert : un fusilier lors des campagnes de 1813-1814



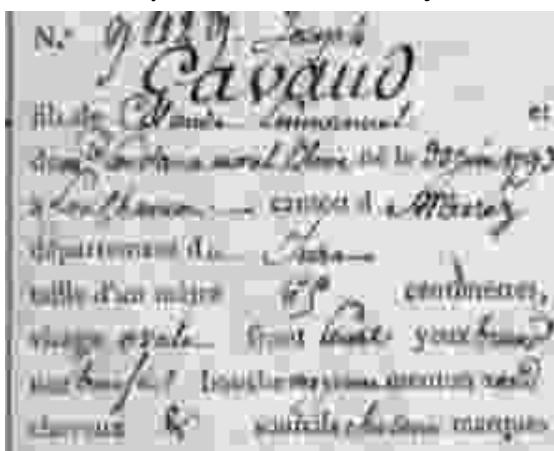
1^{ère} compagnie du 5 ème bataillon. Il combat comme fusilier durant les campagnes de 1813 et de 1814, en France et en Allemagne..
Il déserte le 7 mai 1814.

Il naît le le 16 juin 1793.
Ses parents sont Jean-François Humbert et Marie-Thérèse Hugues-à-Ciles

Lorsqu'il est appelé il est cultivateur. Il mesure 1,62 mètre, a les yeux gris et les cheveux châtais. Il a sur le visage des cicatrices de petite vérole.

Il est Incorporé le 29 novembre 1812 dans la

Gavaud Joseph-Alexis : réformé le 8 juin 1813



Fusilier d'infanterie de ligne

Il naît le 30 juin 1793.

Ses parents sont Claude Emmanuel Gavaud et Constance Morel-Blanc.

Lorsqu'il est appelé à Morez, l'agent recruteur mentionne qu'il mesure 1,65 mètre, qu'il a les yeux bruns et les cheveux châtain.

Il est incorporé comme fusilier dans la 1^{ère} compagnie du 5^{ème} bataillon de ligne. Il est réformé le 8 juin 1813.

Jean-Louis Prot : victime du décret du 10 septembre 1808



Il naît le 15 mars 1787.
Ses parents sont Claude et Thérèse Prot.

C'est un conscrit de l'an 1807. Il tire à Morez le numéro 26 (sur 80).

Il mesure 1,65 mètre, a les yeux gris et les cheveux châtain.

Il arrive au corps le 21 novembre 1808. Il est

affecté dans la réserve en application du décret du 10 septembre 1808.
Puis il rejoint la 1^{ère} Compagnie du 5^{ème} bataillon, la 2^{ème} compagnie du 1^{er} bataillon et enfin le 9^{ème} Régiment d'infanterie de ligne le 31 août 1805.

Il meurt à l'hôpital de San Benedetto le 11 juillet 1809 des suites de blessures durant la campagne d'Italie.

Le décret du 10 septembre 1808

La levée du 10 septembre 1808 va exiger des hommes des classes 1806 à 1809 qui pouvaient se croire libérés.

Vingt mille hommes sont prélevés sur chaque classe, soit quatre-vingt mille hommes.

Ainsi, quatre-vingt mille conscrits de la classe 1810 sont appelés, plus de quinze mois avant que les plus anciens de cette classe aient atteint l'âge légal de vingt ans.

L'anticipation semble trop importante et ces jeunes gens ne pourront être mobilisés avant le 1^{er} janvier 1809. Leur mobilisation sera en réalité ramenée à vingt-trois mois pour certains.

Deux jours plus tard, un décret impérial mobilise les quatre-vingt mille conscrits de 1806 à 1809.

Seuls ceux qui se sont mariés avant le sénatus-consulte du 10 septembre et ceux qui ont été réformés au moment de l'appel de leur classe ne concourent pas à la formation du contingent.



Grenadier à cheval



Officier des Chasseurs à cheval



Première campagne d'Italie
2 avril 1796 – 12 avril 1797

Prémanon

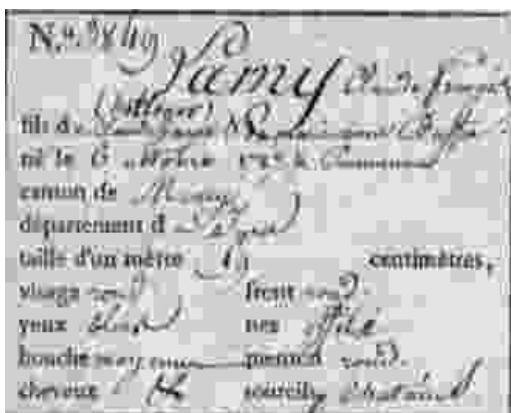
Prémanon compte 782 habitants en 1793.

Peut-être à cause de la Révolution française ou de la proximité de la Suisse, quelques années plus tard, en 1800, on dénombre seulement 651 habitants et durant tout le XIX^{ème} siècle, le chiffre n'a cessé de décroître.

Dans ma généalogie, pour la période de l'Empire, se trouvent les patronymes Bonnefoy-Claudet, Dumont-Fillon, Beaud et Grenier. Parmi ces ancêtres, certains ont pu connaître des soldats appelés pour servir leur pays.

C'est pourquoi, aucun des soldats suivants ne fait partie de mon ascendance.

Claude François Lamy : un conscrit mort durant le siège de Danzig



Claude François Lamy naît à Prémanon le 6 octobre 1787.

Il est le fils de Claude Joseph Lamy et de Marie Anne Buffard.

Conscrit de l'an 1807 du canton de Morez, Il tire le numéro 1 et doit se mettre au service de la nation.

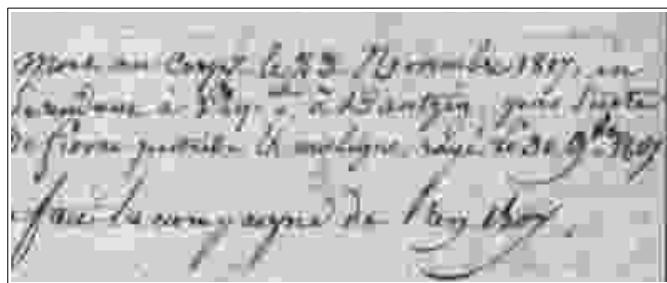
Il est horloger. C'est un jeune homme de 20

ans au visage rond. Il mesure 1,59 mètre. Il a les yeux bleus, le nez effilé et les cheveux châtaignes.

Il est incorporé le 5 mars 1807 comme fusilier dans le 3^{ème} bataillon de la 4^{ème} compagnie du 72^{ème} Régiment d'infanterie de ligne sous le numéro matricule 3849.

Il décède au corps le 23 novembre 1807 à trois heures du soir à Obra des suites de fièvre putride et maligne alors que son régiment se rendait de Luys à Dantzig.

Trois témoins confirment son décès conformément à la loi. La transcription de son décès est effectuée le 29 novembre 1808 à la mairie de Prémanon.



Claude Aimé Romand : un cavalier du Régiment d'Orléans

Il naît à Prémanon le 25 septembre 1793 à 6 heures du matin. Il est le fils de Jean-Baptiste et de Marie-Rose Berthet.

Du 1^{er} août 1814 au 18 août 1815, il appartient au 7^{ème} régiment d'infanterie de ligne « dit Régiment d'Orléans » sous le matricule 3203.



Le Régiment d'Orléans

Le régiment d'Orléans est un régiment de cavalerie français d'Ancien Régime créé en 1670 sous le nom de « Régiment Mazarin ». Il devient en 1791 sous la Révolution française le 13^{ème} régiment de cavalerie puis sous le Premier Empire le 22^{ème} régiment de dragons.

Romand Jean-Marie : un prisonnier de guerre en Russie



l'an 1807.

Il est « domicilié à Prémanon, son lieu de naissance ».

Réserviste appelé par le décret du 10 septembre 1808, il appartient au 9^{ème} Régiment d'infanterie de ligne, jusqu'au 28 janvier 1810 puis au 5^{ème} bataillon 3^{ème} compagnie et enfin 4^{ème} bataillon 4^{ème} compagnie. Il est fusilier. Il fait les campagnes de 1809 en Italie et 1810 au Tyrol. Il est « fait prisonnier de guerre » en Russie lors de la retraite de Moscou en 1812.

Remarques :

Il y a des contradictions entre les informations fournies par les sites généanet, Mémoire des hommes et G2HJ. J'ai essayé d'en faire une synthèse cohérente.

Buffard Claude : un tirailleur grenadier de la garde Impériale

Il naît le 31 août 1789 à Prémanon. Il est le fils de Pierre Alexis et de Marie-Anne Grenier.

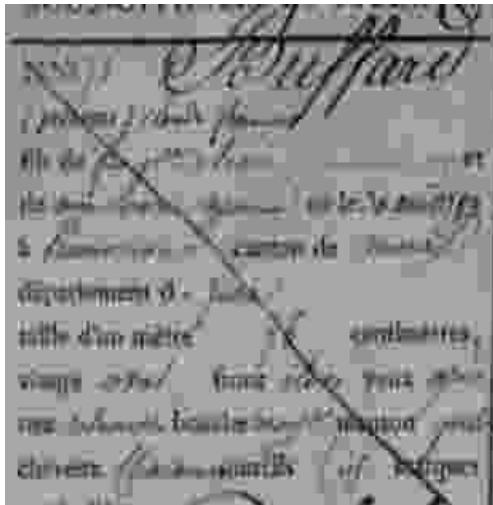
C'est un bel homme mesurant 1,76 mètre, aux yeux gris et aux cheveux châtaignes.

Il naît le 28 juillet 1787.

Son père se nomme Claude Joseph, sa mère Marie-Rose Berthet. (vue 10 sur 166).

Son parrain est Jean-Baptiste Romand, un soldat « en vacances » qui signe.

C'est un conscrit de



Conscrit de l'an 1809, il a du devancer l'appel puisqu'il arrive au corps le 19 novembre 1808. Il est affecté comme grenadier puis tirailleur à partir du le 1^{er} février 1809 dans le 1^{er} Régiment, 2^{ème} Bataillon et la 4^{ème} Compagnie de la Garde Impériale.

Sa carrière militaire sera de courte durée puisque le 6 février 1810 il est admis à l'hôpital du Val

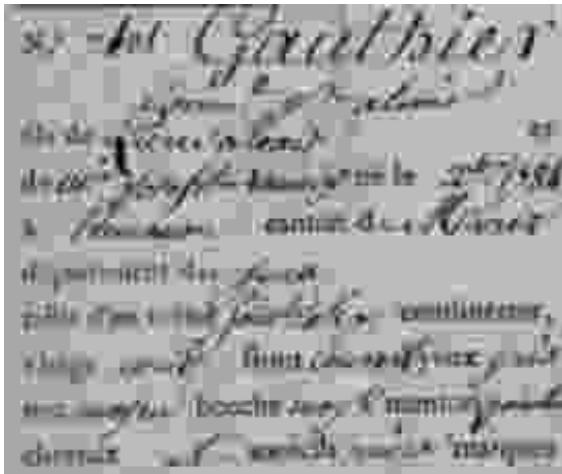
de Grâce à Paris où il est décède le 4 juin 1810 à 10 heures du matin « par suite de fièvre ».

Ce décès est constaté par le commissaire des Guérret chargé de la police de l'hôpital et par l'économie le sieur Dubois..

La transcription de ce décès a lieu le 3 juillet 1810 à Prémanon.



Joseph Alexis Gauthier-Manuel : un soldat de l'infanterie de ligne.



Sa fiche est difficile à déchiffrer pour un non-initié en patronymes du Haut-Jura.

En effet, l'agent mentionne comme premier prénom Emmanuel car il n'a pas compris que son patronyme Gauthier-Manuel.

Il naît le 27 décembre 1784

aux Rousses. Il est le fils de Pierre Alexis et de Marie Josephe de la Croix. Cependant, comme il est domicilié à Prémanon, il est répertorié comme appelé de cette commune.

C'est un grand jeune homme aux yeux bleus et aux cheveux noirs, mesurant 1,70 mètre.

Il appartient au 100^{ème} régiment d'infanterie de ligne du 31 juillet 1813 au 9 juillet 1814, date à laquelle il est « rayé après une longue absence ».

Il existe deux Millet François

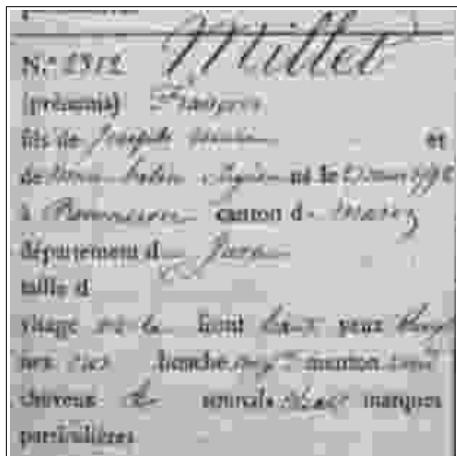
Le premier « aurait » été affecté le 17 mars 1814 à la 2^{ème} compagnie du 2^{ème} Bataillon en qualité de voltigeur.

Il aurait déserté le 10 juin 1814.

NOMMES D'ENREGISTREMENT DU PERSONNEL	DATES DE RECUEILLE, DES OPÉRATIONS, DES MANŒUVRES ET DES DÉMARCHES	NOMBRES DE RECUEILLES DU SÉGMENT DU COMBATE	CRÂMES, GAGNEES MÉDAILLES OU DISTINCTIONS	DATES ET MOTIFS DE TERRITOIRES DU CORPS, BATAILLONS, GENRE DE MOAT, ACTEURS D'ÉCLAT, OU CAMPAIGNES DE GUERRE
N ^o <i>an Millet</i> 1814	ADMIS AU CORPS DU 10 JUIN 1814	2. 2.	Légion	Arrivé le 10 JUIN 1814

Voici le second

Millet François : un sergent major dans le Régiment d'Orléans



août 1815 il appartient au 7^{ème} Régiment de ligne dit « Régiment d'Orléans » où il est sergent major.

Il passe dans la réserve le 11 septembre 1815 pour se retirer à Prémanon.

Pierre Célestin Girard : un voltigeur qui voit la fin de la Grande Armée

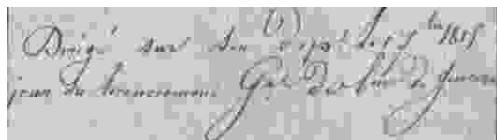


Il naît le 16 novembre 1788. Son père est Jean-Baptiste et sa mère Marie-Anne Robez-Masson.

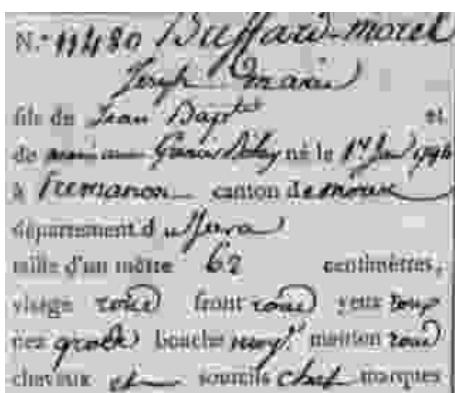
C'est un grand jeune homme mesurant 1,77 mètre qui est voltigeur. Il fait les campagnes de 1809, 1810, 1811, 1812, puis celle d'Espagne en 1813 et celle de France en 1814.

Il est blessé d'un coup de feu à la tempe le 10 avril dans la région de Toulouse.

Le 1^{er} juin de cette année il est nommé caporal dans le 58^{ème} régiment d'infanterie de ligne qui devient le 54^{ème} régiment d'infanterie de ligne. Il semble qu'il soit démobilisé le 1 septembre 1815, « jour du licenciement des forces de guerre ».



Joseph Marie Buffard-Morel : les campagne d'Italie en 1813 et 1814



Il naît le 1^{er} Janvier 1794. Ses parents sont Jean-Baptiste et Marianne Grenier-Bolay. C'est un conscrit de l'an 1814 qui mesure 1,62 mètre.

Le 16 mai 1813, il est soldat dans le 84^{ème} régiment d'infanterie de ligne.

Il fait les campagnes de 1813 et 1814 dans l'armée d'Italie.

Jacques Ambroise Grenier-Bolay : un prisonnier des austro-bavarois.

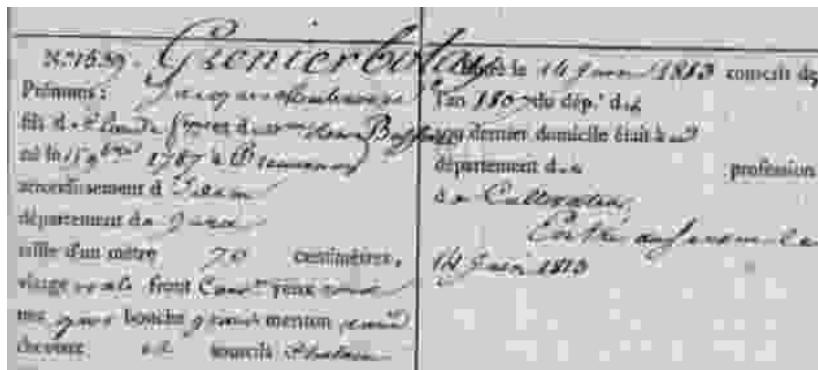
Il naît le 15 novembre 1787.

Son père se prénomme Claude-François. Sa mère est Marie-Rose Buffard.

C'est un conscrit de l'année 1807.

C'est un grand jeune homme mesurant 1,70 mètre, aux yeux roux et aux cheveux châtain.

Il est cultivateur.



Il est appelé le 14 juin 1813. Il est fait prisonnier le 30 octobre suivant durant la bataille de Hanau contre l'armée austro-bavaroise.

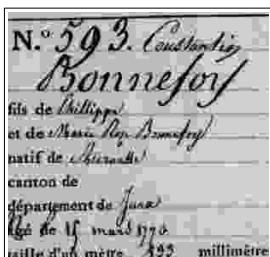


Les Rousses

Le village des Rousses qui comptait 2500 habitants en 1793 voit sa population décroître durant la période post-révolutionnaire puisqu'en 1806, on dénombre seulement 2160 habitants.

Ma généalogie s'origine, au XVII^{ème} siècle, dans un certain nombre de patronymes présents sur la commune : les Benoît-Bonnefoy, les Bonnefoy, les Lamy, les Chavin, les Grenier ... cependant, les soldats dont les noms suivent n'appartiennent pas à ma généalogie.

Constantin Emmanuel Bonnefoy : Un gendarme d'élite

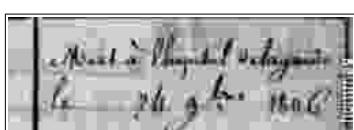


Constantin Emmanuel Bonnefoy, selon le site mémoire des Hommes, serait né le 15 mars 1770 aux Rousses. En réalité, il naît le 17 mars 1769.

Il est le fils de Jacques Philippe Bonnefoy et de Marie-Rose Bonnefoy.

Constantin Emmanuel Bonnefoy est gendarme à cheval. C'est un beau cavalier avec son visage ovale, ses cheveux châtais et ses yeux gris. Il est de belle stature puisqu'il mesure 1 mètre 90.

Il appartient, dès le 6 fructidor de l'an X de la République Française (1802), sous le numéro matricule 593, à la 3^{ème} Compagnie de la Garde des Consuls, devenue garde impériale lorsque Napoléon devient empereur. Cette compagnie de cavalerie est connue aussi sous le nom de « Morbihan ».



Il participe à deux campagnes napoléoniennes et c'est au cours de l'une d'elles, qu'il a été gravement blessé.

Hospitalisé à l'hôpital de la grande armée, il y décède le 24 novembre 1806, à l'âge de trente six ans.

La mention de son décès sur les registres de l'état civil de la ville des Rousses a lieu le 15 décembre 1806. Le texte reprend la transcription de l'extrait mortuaire dressé par « monsieur Colin, chef d'escadron, quartier maître de la gendarmerie d'élite ».

Cet extrait a été « certifié véritable » par le directeur de l'hôpital militaire de la Garde impériale, légalisé par un commissaire de guerre chargé de la police de la dite garde et visé par un inspecteur enquêteur.

La Garde des Consuls 1799-1815

Elle a été créée par l'arrêté promulgué le 7 frimaire de l'an VIII de la République Française (le 28 novembre 1799).

Elle comprend un état major, une compagnie d'infanterie légère ou chasseurs à pieds, deux bataillons de grenadiers à pied, une compagnie de chasseurs à cheval, deux escadrons de cavalerie ou grenadiers à cheval et une compagnie d'artillerie légère dont une escouade de police montée.

Elle connaît un certain nombre de modifications jusqu'en 1804. Ainsi, le 23 Messidor de l'an IX de la république

Française, elle crée une compagnie de vétérans pris parmi les hommes de la garde hors d'état, par leurs infirmités ou leur âge, d'y continuer un service actif. Celle-ci comprend un capitaine, un lieutenant, deux sous-lieutenants, un sergent-major, quatre sergents, un fourrier-écrivain, huit caporaux, deux tambours et cent vingt soldats.

L'uniforme des Vétérans était semblable à celui des grenadiers, à l'exception des revers qui étaient rouges, et des pattes de parements qui étaient bleues.

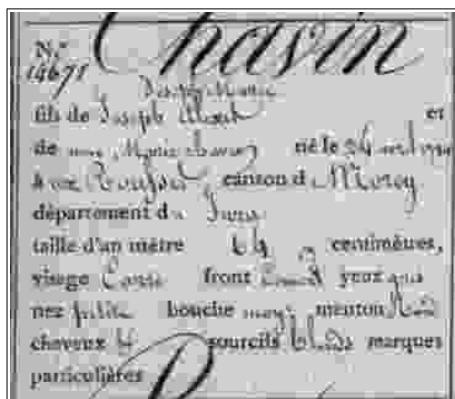
Cependant, un inventaire du 21 septembre 1804 parle d'un « nouveau chapeau en feutre noir, orné de la cocarde tricolore, maintenue par une ganse de laine aurore, de passants en laine aurore et de floches en



laine écarlate, liées d'un fil blanc, dans les cornes ». On peut donc supposer que jusqu'à l'avènement de l'Empire, grenadiers et vétérans étaient coiffés du chapeau réglementaire de l'infanterie, probablement garni d'une ganse aurore ou jaune.

La Garde des Consuls s'est particulièrement illustrée au cours de la bataille de Marengo.

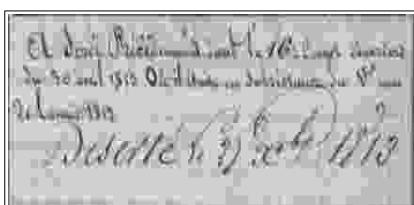
Joseph Marie Chavin : un soldat « Marie-Louise »



Pour rappel, Napoléon doit reconstituer sa grande armée décimée par la maladie mais aussi par la campagne de Russie en 1812. Les grandes capitales occupées par ses hommes sont assiégées. Il charge donc son épouse, l'impératrice Marie-Louise de rappeler d'ancien soldats mais aussi de mobiliser les classes ayant 20 ans en 1814 et 1815.

Par le décret du 18 juin 1813 la conscription devient obligatoire.

Joseph Marie Chavin est né aux Rousses le 24 avril 1789. Il est le fils de Joseph Alexis Chavin et de Marie Cécile de la Croix.



Il est baptisé le jour de sa naissance par le curé Dalloz. Sa marraine se nomme Anne Thérèse Chauvin et son parrain Claude François Lamy.

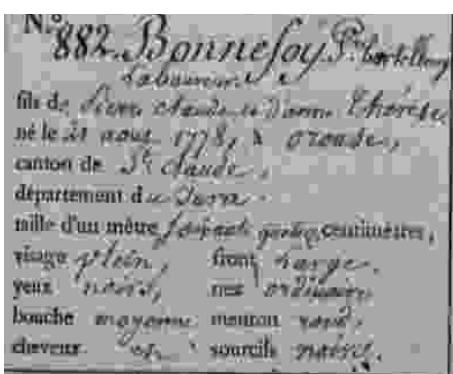
Dans le village des Rousses, en cette année 1789, le curé

Dalloz a célébré 60 baptêmes, 16 mariages et 51 sépultures. Depuis sa nomination à la tête de la paroisse des Rousses par l'évêque de Saint-

Claude le 11 avril 1771, ce docteur en théologie et professeur de philosophie rédige, avec sa belle écriture, les registres paroissiaux Joseph Marie Chavin à 24 ans lorsqu'il est incorporé le 2 juillet 1813. Il exerce la profession d'horloger. C'est un jeune homme blond au visage carré et aux yeux gris qui mesure 1,64 mètre. Il est affecté à plusieurs compagnies dont le 16^{ème} Régiment d'ouvriers. Il déserte le 25 décembre 1813.

Pour mémoire, la conscription, c'est-à-dire le recrutement de soldats selon leur année de naissance, a été instaurée en le 5 septembre 1798, par la loi Jourdan-Delbrel, les noms du général Jourdan et du député Pierre Delbrel. (Pour la petite histoire, les guerres de Vendée s'originent dans la révolte des paysans contre la conscription).

Pierre Barthélémy Bonnefoy : un engagé dans de multiples campagnes



Il naît le 21 août 1778. Il est le fils de Pierre Claude et de Anne Thérèse Bonnefoy. Sa fiche matricule renseigne sur sa profession et son apparence physique. Il est cultivateur à Orouse (aux Rousses). Il mesure 1,64 m, son front est large, ses yeux et ses cheveux sont noirs.

Il appartient aux volontaires du Jura : son engagement

au service de sa patrie prend effet le 21 nivôse de l'an 7 de la République Une et indivisible, soit le 10 janvier 1799. Le lieu d'arrivée au corps n'est pas mentionné. Il appartient au 2^{ème} bataillon de grenadiers. Trois ans plus tard, le 31 juillet 1802, il est nommé caporal. Sa carrière militaire est impressionnante. Il participe aux campagnes des années 1799 à 1807 dont celle de Vendémiaire d'octobre 1805. Il meurt à Zafra, dans l'ambulance régimentaire, durant la campagne d'Espagne, le 29 septembre 1810. Il avait 32 ans.

Les hôpitaux ambulants.

Ils sont créés par la loi du 5 mai 1792 en même temps que les hôpitaux sédentaires : ils se transforment en s'adaptant aux exigences des combats.

Un chirurgien sous Napoléon : le baron Larrey



Le baron Dominique Jean Larrey, dit la « Providence du soldat », (surnom qu'il reçoit lors de la campagne d'Égypte), naît à Beaudéan, dans le département actuel des Hautes-Pyrénées, le 7 juillet 1766.

A 14 ans, il rejoint son oncle, chirurgien en chef de l'hôpital la Grave de Toulouse. Celui-ci lui enseigne la médecine pendant six ans.

En 1787, il intègre l'école navale de Brest, puis embarque sur le bateau la Vigilante, après avoir été

admis, par concours au poste de chirurgien major dans la marine royale : il a été reçu premier.

En 1791, devenu chirurgien, il s'occupe de soulager les blessés du Champ-de-Mars.

En 1792, il rejoint l'armée du Rhin au grade de chirurgien aide-major, et il applique sur le terrain, les préceptes de la chirurgie navale. Il milite activement pour que le médecin se porte au devant du blessé.

Sa conviction est si profonde qu'il crée un corps de brancardier et d'ambulancier, mais aussi, l'ambulance volante à cheval qui sillonne les

champs de bataille dans toute l'Europe dès 1797 puisqu'il l'instaure durant la campagne d'Italie.

Lorsque Bonaparte part pour l'Égypte en 1798, Larrey prend le poste de chirurgien en chef du contingent militaire en partance. Il crée une école pour les jeunes chirurgiens de l'armée.

Il combat le tétanos et la peste lors de l'expédition en Syrie.

C'est alors qu'il comprend l'importance de l'hygiène pour soigner les troupes. Il réforme son ambulance volante. Les blessés sont donc évacués à dos de chameau.

Au départ de Bonaparte, il décide de rester avec le général Kléber pour soigner les malades et les blessés de son armée.

En 1807, à Eylau, il effectue 800 amputations en trois jours.

Napoléon l'élève au rang de commandeur de la Légion d'honneur et lui remet ses insignes et son épée personnelle, directement sur le champ de bataille.

De retour à Paris, Larrey reprend ses fonctions de chirurgien en chef de l'hôpital de la Garde.

En 1808, le baron Larrey est en Espagne. Il demande, à Valladolid, la création d'un hôpital pour l'ennemi, ce qui constitue une première.

Au cours de la bataille de Waterloo, alors qu'il est sur le terrain pour récupérer et soulager les blessés, Wellington l'aperçoit, et fait en sorte que la zone où il se trouve ne soit plus menacée par les tirs de ses hommes.

Blessé et capturé, il échappe à l'exécution car le chef d'État Major Prussien, le prince Nicolas Blücher, le reconnaît car il a sauvé son fils en 1813. Il le raccompagne à Louvain.

Pierre Barthélémy Bonnefoy
a-t-il bénéficié des soins prodigués par le baron Larrey ?

Jean Joseph Lamy : un conscrit chargé de l'intendance

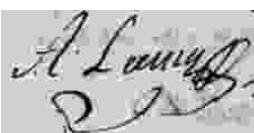


et ses cheveux châtain. Il note aussi que la commune des Rousses se trouve dans le département du Doubs. Jean-Joseph Lamy exerce la profession de cloutier. C'est un conscrit de l'année 1813.

Le 2 juillet 1813, il arrive au 3^{ème} bataillon de la 4^{ème} compagnie du 2^{ème} régiment de ligne.

Il est affecté au service des subsistances, ce service de l'intendance étant chargé de fournir l'alimentation nécessaire à la troupe.

Pierre Amable Lamy : un déserteur revenu dans son village



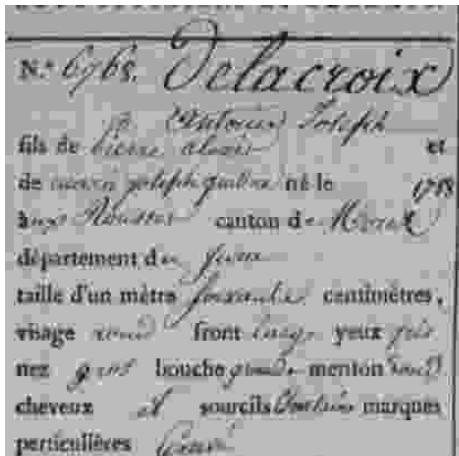
Pierre Amable naît le mercredi 19 juin 1793 à 4 heures du matin dans le hameau de la Doye aux Rousses. Il est le fils de Jacques Joseph et de Marie-Joseph Robbé-Masson.

C'est un conscrit de l'an 1813 qui exerce la profession de menuisier. L'agent recruteur note qu'il mesure 1,69 m, qu'il a les yeux bleus, les cheveux châtain et que son front est

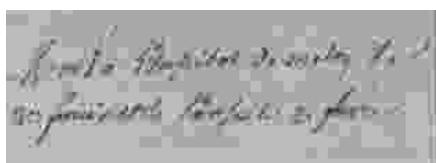
« découvert ». Il est incorporé le 29 novembre 1812 dans le 2^{ème} Régiment d'infanterie de ligne en qualité de fusilier, le 24 juin 1814.

Il déserte et revient dans son hameau natal, Les Rousses, vivre entre « ses parents le reste de son âge ». Il y décède le 8 août 1870 à l'âge de 77 ans.

Antoine Joseph De La Croix : un fusilier mort à Paris



Il naît le 2 octobre 1788. Son père s'appelle Pierre Alexis et sa mère Marie Joseph Gindre. C'est un conscrit de l'année 1808. Lorsqu'il est recensé en octobre de cette année-là, il mesure 1,60 mètre. Il a des yeux gris et des cheveux châtaignes. L'agent recruteur note une marque particulière « gravé », ou probablement « grêlé ». Cela pourrait signifier qu'il a des cicatrices de petite vérole ou variole. Cette maladie infectieuse d'origine virale, très contagieuse et épidémique, due à un provirus, éradiquée en 1980, a été responsable de dizaines de milliers de morts par an rien qu'en Europe. (Deux célèbres figures de la Révolution française, Mirabeau et Danton, ont contracté et survécu à cette maladie étant enfants. Ils étaient porteurs de cicatrices visibles au visage).



février 1814.

Il y décède 5 jours plus tard, le 23 février, de suite de fièvre, à l'âge de 26 ans. L'économie de l'hôpital, monsieur Vincent, témoigne par écrit de son décès et, conformément à l'usage, en informe sa commune de naissance.

Romand Jean-Louis : les campagnes d'Italie et d'Allemagne en 1811



Il naît aux Rousses en 1787 aux Rousses. Il est le fils de Jean-Baptiste et de Marie Thérèse Giroux.

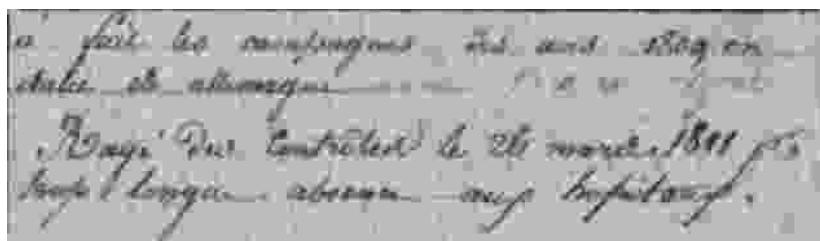
C'est un conscrit de l'année 1807.

Il mesure 1,625 m. Il a les yeux bleus et les cheveux châtain.

Arrivé au corps le 29 novembre 1808, il est incorporé dans la 1^{ère}

compagnie du 5^{ème} bataillon puis dans la 2^{ème} Compagnie du 1^{er} bataillon de fusiliers. Il fait les campagnes d'Italie et d'Allemagne en 1809.

Hospitalisé durant une très longue durée il est « rayé » le 26 mars 1811.



Chavetnoir Joseph-Antoine : un grenadier

Il naît le 12 mai 1789. Ses parents sont Joseph-Alexis et Marie-Anne Vandelle. Il a juste 20 ans lorsqu'il se rend à Morez pour servir son pays. Il mesure 1,67 mètre, a les yeux gris et les cheveux châtain. Il est cultivateur.

Il arrive au corps le 9 février 1809 et il est incorporé dans le 3^{ème} bataillon de grenadier. Le 4 mai 1812, il entre au service du 21^{ème} régiment d'infanterie de ligne, puis du 9 février au 19 mars 1813 au 54^{ème} régiment d'infanterie de ligne. Il décède le 15 septembre 1813.

N° 1111 Berthet
 (père) Joseph Berthet
 fils de Pierre Etienne et
 de Marie Anne Lizon, né le 8 sept.
 à la ferme de Mandelaine (Jura)
 département du Jura
 taille d'un mètre 69 centimètres,
 visage râpé front arrondi yeux roux
 nez droit poitrine étroite
 cheveux châtain marqués
 partiellement



Le Mandelaine à l'automne 1812
 15. 9. 1812.

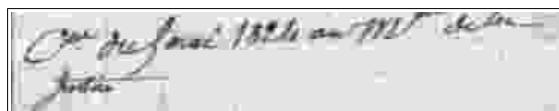
Joseph-Marie Berthet : un médaillé de Sainte-Hélène

N° 1111 Berthet
 (père) Joseph Berthet
 fils de Pierre Etienne et
 de Marie Anne Lizon, né le 8 sept.
 à la ferme de Mandelaine (Jura)
 département du Jura
 taille d'un mètre 69 centimètres,
 visage râpé front arrondi yeux roux
 nez droit poitrine étroite
 cheveux châtain marqués
 partiellement

Il naît le 8 septembre 1777.
 Son père se prénomme
 Pierre-Étienne et sa mère est
 Marie-Anne Lizon.
 Il mesure 1,68 mètre. Il a les
 yeux « roux » et les cheveux
 châtain. Il est cultivateur.
 Il est affecté à la 9^{ème}
 compagnie du 3^{ème} bataillon
 de fusiliers. A partir du 24
 juin 1812, il appartient à la
 2^{ème} armée de Napoléon.

Il passe ensuite au 154 ème régiment d'infanterie de ligne du 9 février au 19 mars 1813.

Il est « rayé » le 30 octobre 1813 après un longue hospitalisation.



Galier Jean Baptiste : de nombreuses campagnes et des blessures.

Il naît le 12 décembre 1771. Il est le fils de Michel et de Jeanne Marie Mariaux.



C'est un « appelé » pour la « campagne de 1793 ». Le 16 avril 1793, il est enregistré sous le numéro 199 et son dossier le mentionne habitant « A la Rouze » (Aux Rousses).

Il mesure 1,65 m. Il a les yeux gris et présente une cicatrice à

la lèvre supérieure.

Le 16 avril 1793, il arrive au 8ème bataillon du Jura.

Le 10 novembre suivant, il est promu au grade de caporal.

Il appartient à l'armée de Moselle et participe, du 28 au 30 novembre 1793, à la bataille de Kaiserslautern au cours de laquelle son armée, menée par le général Lazare Hoche, est vaincue par les Prussiens.

Il reçoit un coup de sabre qui le blesse la tête.

Il est fait prisonnier devant Mayence le 29 octobre 1805. Il sera libéré le 9 février 1796.

Le 20 décembre 1800, il est blessé à Salzbourg d'un coup de feu à la jambe droite.

Il a effectué d'autres campagnes de 1803 à 1808.

Le 14 octobre 1806, il est blessé d'un coup de feu à la joue gauche lors de la bataille de Iéna.

Le 8 décembre 1808, il a 37 ans et il est affecté au 118 ème Régiment de ligne.

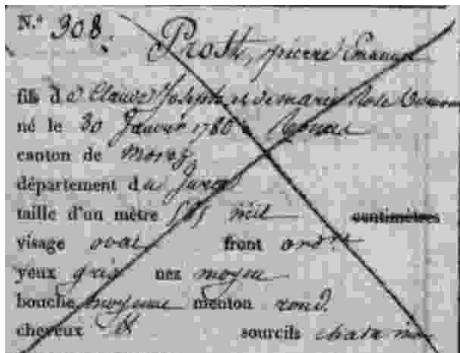
Du 17 octobre 1803 au 28 août 1804 il appartient au 21 ème Régiment d'infanterie de ligne.

La campagne de 1793.

A l'exception de six états, toute l'Europe se retrouve liguée contre la France au printemps 1793. A la fin de l'été 1793, la situation était critique. Au nord l'armée autrichienne menace Cambrai. Les Anglais et les Hollandais assiègent Dunkerque. A l'est les Prussiens pénètrent en Alsace et en Lorraine. Au sud-est les Piémontais menacent Lyon. Les Anglais déjà maître de Toulon songent à prendre Marseille. Au sud-ouest les Espagnols occupent une partie du Roussillon.

A l'ouest une guerre civile soulève les Vendéens contre la Convention. Avant la fin de l'année 1793, les frontières sont reconquises grâce à Lazare Carnot. Il a 40 ans et il est officier dans le génie. Il choisit de former une armée compacte et nombreuse qui se déplacera rapidement d'un point à un autre pour accabler l'ennemi. Pour cette stratégie nouvelle, Carnot met à la tête des « quatorze armées » de la République des généraux jeunes, issus des bataillons de volontaires de 1791. Il recrute avec ce que l'on a appelé « la levée en masse ». La première levée concerne les jeunes gens non mariés ou veuf âgés de 18 à 25 ans, la génération de 25 à 30 forme la seconde, le reste jusqu'à 60 ans doit être disponible pour régulariser ces levées. Chaque district se doit d'habiller un bataillon ou un escadron, des réquisitions de grains sont organisées pour le train. Les charrois prennent le 25ème cheval et le 12ème mulet. Les différentes manufactures d'armes et de poudres doivent produire des munitions et des armes de tout calibre. Les cloches des églises sont fondues pour faire des canons.

Pierre Emmanuel Prost : honoré par la médaille de Sainte-Hélène



Il naît le 30 janvier 1786. Il est le fils de Claude Joseph et de Marie-Rose Prost-Dumont.

C'est un conscrit de l'an 1806, appelé le 9 juin 1809. Il mesure 1,585 mètre, il a les yeux gris et les cheveux noirs.

Il fait plusieurs campagnes :

celle d'Allemagne en 1809 et celles d'Espagne en 1810 et 1811.

En 1812, il appartient au 3^{ème} régiment de voltigeur.



Un devoir de mémoire

Le village des Rousses a fourni de nombreux soldats aux armées de la Révolution puis de Napoléon.

Ils sont grenadiers, fusiliers, voltigeurs, cavaliers.

D'autres appartiennent à la Garde Impériale.

Ils ont participé aux grandes campagnes, ils ont été fait prisonniers, ils ont été plusieurs fois blessés, ils sont morts au combat ou à l'hôpital.

D'autres encore ont déserté.

Il ne faut pas les oublier.

Ce sont :

Étienne Gache

né le 17 mars 1783

7^{ème} régiment d'infanterie de ligne

Jean Dandel

né le 1er juillet 1790

11^{ème} régiment d'infanterie de ligne

Jean Célestin Clément

né le 20 juin 1797

9^{ème} Régiment d'infanterie de ligne

Pierre Pichon

né le 30 mai 1793

20^{ème} régiment d'infanterie de ligne

Lamy Pierre Amable

né le 22 juin 1793

20^{ème} régiment d'infanterie de ligne

Claude Ambroise Prost

né le 8 février 1788

9^{ème} régiment d'infanterie de ligne

Marc Joseph Berthet

né le 23 avril 1793

20^{ème} régiment d'infanterie de ligne

Hôpital puis rayé le 11 1814

Joseph Alexis Berthet

né le 24 décembre 1787

4^{ème} régiment de voltigeurs

Hypolite Midol

né le 10 août 1778

11e régiment d'infanterie de ligne

Campagnes de 1810-1811-1812

Disparu le 23 février 1804

Joseph Modeste Vandelle

né le 9 juin 1787

Fusilier au 72^{ème} Régiment d'infanterie de ligne

Campagnes de 1807-1808-1809-1810

blessé d'une balle à la tête le 19 avril 1809

Prisonnier de guerre le 25 novembre 1812

Pierre Emmanuel Lamy-au-Rousseau

né le 15 mars 1790

Caporal le 20 janvier 1809

7^{ème} régiment d'infanterie de ligne dit régiment d'Orléans du

1^{er} septembre au 1^{er} décembre 1814

Rayé le 11 septembre 1815

Médailleur de Sainte-Hélène

Pierre Alexis Demoly

né le 11 septembre 1791

Voltigeur au 100^{ème} régiment d'infanterie de ligne**Jean Vandel**né le 1^{er} juillet 1793121^{ème} régiment de ligne le 25 décembre 180911^{ème} régiment de ligne le 18 janvier 1814**François Marie Prost-Dame**

né en 1782

100^{ème} régiment d'infanterie de ligne**Pierre Emmanuel Prost**

né le 30 janvier 1786

3^{ème} puis 4^{ème} régiment de voltigeurs le 9 juin 1809

Campagne d'Allemagne en 1809

Campagne d'Espagne en 1810 et 1811

Médaillé de Sainte-Hélène

Pierre Pichon

né le 30 mai 1793.

9^{ème} régiment d'infanterie de ligne du 31 août 1805 au 28 janvier 1810.1^{ère} compagnie du 5^{ème} bataillon de fusilier en 1814.

Hospitalisé, il meurt le 21 février 1814.

et peut-être

Berthet à la Guillaume**Joseph Berthet****Louis Germain Mandrillon****Pierre Eugène Lamy-à-Prost****Joseph Modeste Vandelle**

La médaille de Sainte-Hélène



En avril 1821, lors de son exil à Sainte-Hélène, Napoléon 1^{er} dicte un testament constitué de trois parties.

La troisième est un acte de reconnaissance à l'égard de ceux qui, de 1792 à 1815, ont combattu « pour la gloire et l'indépendance de la France ».

Dans ce but, il lègue la moitié de son patrimoine privé, estimé à 204 millions. Il considère avoir économisé sur la somme d'argent mise à la disposition personnelle pour les besoins de sa maison lorsqu'il était au pouvoir, soit 28 millions par an.

Pour mettre en œuvre la disposition du testament impérial alors que la clause testamentaire ne pouvait être respectée, les 204 millions ayant été reversés au Trésor Public.

C'est Louis-Napoléon Bonaparte, son neveu connu sous le titre de Napoléon III, qui, par décret, le 12 août 1857 accorde une médaille commémorative et une petite pension à tous les anciens compagnons d'armes de l'Empereur, soit près de 405 000 survivants des « grandes guerres de 1792 à 1815.

Cette médaille est dessinée et réalisée par le sculpteur et graveur de monnaie Désiré-Albert Barre. À l'avers se trouve le profil de l'empereur Napoléon 1[°] et au revers : « Campagnes de 1792 à 1815. À ses compagnons de gloire, sa dernière pensée, S^{te} Hélène 5 mai 1821 ». La médaille n'a pas été décernée à titre posthume et son attribution reposait sur des critères stricts, tout en concernant de nombreuses personnes.

On devait avoir servi aux armées de terre ou de mer françaises entre 1792 et 1815, sans aucune durée de service requise, ni aucune participation à une campagne. Il fallait obligatoirement pouvoir justifier de son service durant cette période à l'aide de tout document émanant des autorités militaires. Si l'ancien militaire possédait encore son livret militaire, son congé définitif ou de réforme, son mémoire de proposition à la retraite, il y avait droit. Ceux qui avaient perdu tous ces documents ne pouvaient pas y prétendre.

En décembre 1859, l'Association des médaillés de Sainte-Hélène est créée par le préfet Sencier : tous les membres devaient s'acquitter d'une modeste cotisation annuelle.

La première distribution eut lieu le 15 août 1857.

Ce jour-là, à treize heures, l'empereur Napoléon III remit lui-même la Médaille à son oncle, Jérôme Bonaparte, le plus jeune frère de Napoléon 1[°], âgé de 75 ans.

Lamy-au-Rousseau Pierre Emmanuel et Millet Jean-Florentin des Rousses ont reçu cette médaille.

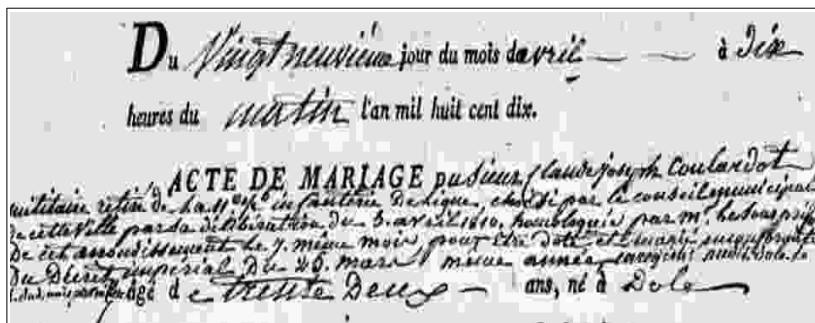
Les mariés de l'empereur

L'empereur Napoléon 1^{er} n'ayant pas eu d'enfant de son épouse Joséphine, et décidé à avoir un héritier de son sang, se résout à se séparer d'elle. La Révolution lui apporte une nouvelle disposition : le divorce. Celui-ci est prononcé rapidement le 16 décembre 1809 par le Sénat qui annonce la dissolution du mariage contracté par Napoléon et Joséphine.

Quelques mois plus tard, après un mariage célébré par procuration le 11 mars 1810, l'empereur épouse, le 1^{er} avril 1810, la jeune archiduchesse Marie-Louise d'Autriche, la nièce de l'infortunée reine de France, feuë Marie-Antoinette.

L'opinion publique est largement choquée par cette union qu'elle désavoue. L'empereur décide alors de marquer l'événement de son mariage dans tout le pays par des actes de générosité et de bienveillance. C'est pourquoi, pour associer le peuple français à sa joie, il décrète de faire choisir dans chaque canton un militaire en retraite, ayant fait au moins une campagne, pour le marier, le 22 avril de cette même année, à une fille dotée de six cents francs.

Ces soldats, au nombre de 6000, sont appelés les « mariés de l'empereur ». Ils devaient répondre à plusieurs critères dont celui d'être en retraite et avoir participé au moins à une campagne. Leurs mariages auraient lieu dans toute la France le 22 avril 1810 avec des filles de leur commune, auxquelles il serait accordé une dot de 1200 francs pour Paris et de 600 pour le reste de l'Empire.



Décret fixant les modalités de ces mariages

Ce décret paraît le 25 mars 1810.

Le titre IV « Du Mariage de six mille militaires », permet à six mille soldats en retraite des campagnes révolutionnaires ou napoléoniennes de prendre une épouse à laquelle l'État remet une dot de 600 ou 1 200 francs. Les militaires et les filles à marier sont choisis de plusieurs manières.

Pour la ville de Paris, c'est par une délibération du conseil général faisant fonction de conseil municipal qui doit être approuvée par le préfet. Pour les villes chefs-lieux de département, la délibération du conseil municipal est validée par le préfet. Pour les villes qui ne sont pas chefs-lieux de département, c'est le sous-préfet qui valide la délibération du conseil municipal. Pour les justices de paix, une commission composée du juge de paix et de deux maires et de deux curés désignés par le sous-préfet, qui proposera une liste.

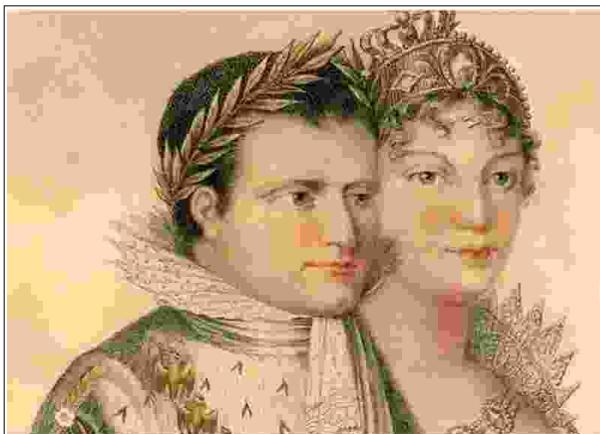
Les communes qui ne seraient pas comprises dans ces catégories pourront, sur la délibération du conseil municipal, approuvée par le sous-préfet, marier un militaire et une fille de la commune, en se conformant, pour le choix et pour la quotité de la dot, aux dispositions prévu par le décret.

Après l'établissement d'une liste des militaires, chaque commission vérifie les droits, les justificatifs de service, leur état de retraité, et l'appartenance à la commune choisie. On privilégie également les états de service brillants ou les militaires ayant été blessés au combat. Dans certaines communes, il est parfois difficile de trouver des grognards volontaires à ce mariage, et dans d'autres, ce décret peut aussi être une aubaine puisque cela permettait de marier une pauvre fille sans dot ou tout simplement „, une rosière.

Les 6 000 mariages doivent être célébrés dans l'ensemble du territoire de l'Empire français à la date choisie par l'empereur. Celui-ci tient à ce que dans chaque département, dans chaque canton, dans chaque commune, soient organisées des festivités identiques à celles de la capitale : cette recommandation très politique impose que la nation tout entière adhère à cet évènement mais aussi à son régime. Les

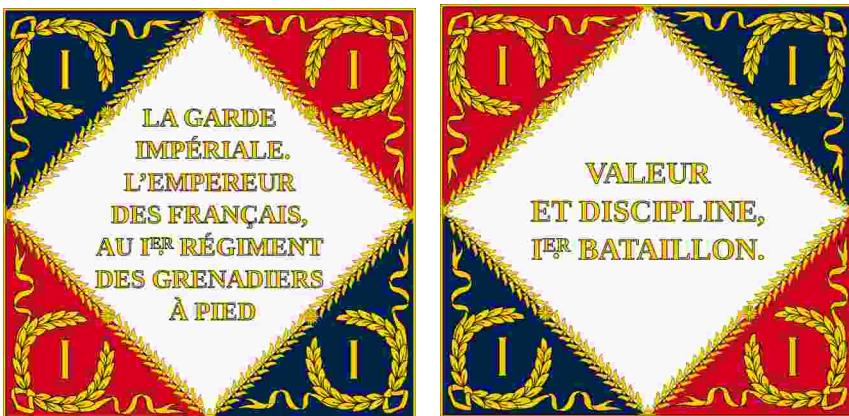
préfets et les sous-préfets donnent leurs instructions afin que les fêtes soient célébrées avec solennité mais aussi dans « la joie et l'allégresse » et, surtout, qu'elles permettent la liesse populaire dans le même esprit que les célébrations locales de la Fête de la fédération instituée par la Révolution Française.

Les cérémonies doivent intervenir le dimanche 22 avril 1810, ce délai étant très court, beaucoup de mariage ont été célébrés avec quelques semaines voire quelques mois de retard.





Boucle de ceinture d'un officier de la Garde Impériale



Drapeau du 1^{er} régiment de la Garde impériale

Table des matières

1	Préambule.
3	Le contexte historique.
5	Les appelés et les engagés.
8	L'instruction.
9	Les Marie-Louise.
11	Le territoire de mes ancêtres.
13	La Mouille.
21	Longchaumois.
29	Prémanon.
37	Les Rousses.
41	Les Hôpitaux ambulants. Un chirurgien sous Napoléon : Le baron Larrey.
50	Un devoir de mémoire
53	La médaille de sainte-Hélène
55	Les Mariés de l'empereur

Sources

Site G2HJ (Généalogie et Histoire du haut-Jura (relevés).

Site Mémoire des Hommes.

Geneanet.org.

Hérodote.

Wikipédia : images, libres de droit, de soldats napoléonien

Gallica

Louis-Marie Clenet : Les colonnes infernales.

Mairies : Sites (La Mouille, Longchaumois, Prémanon, Les Rousses).

Archives numérisées du département du Jura.

Du Jura aux routes de l'Empire : Des soldats sur le territoire de mes ancêtres



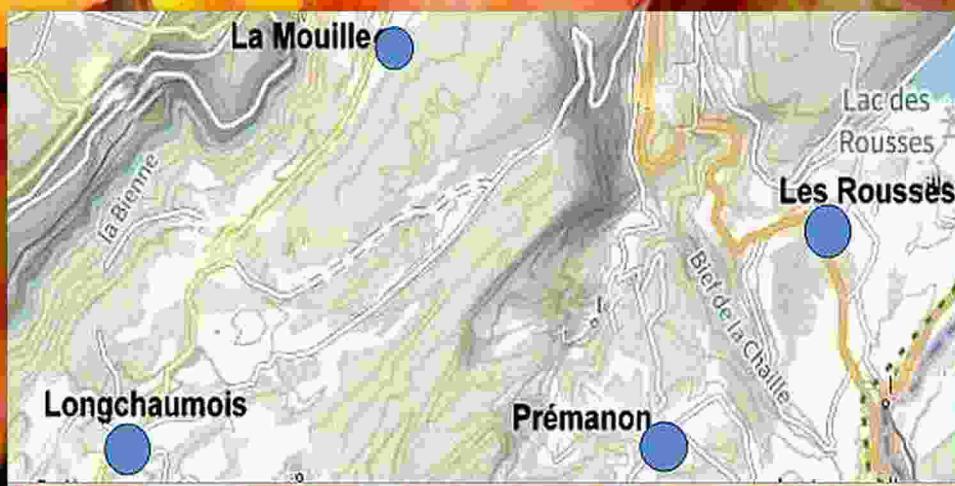
Ce livre est un complément aux livres de la collection « Feuilles d'Arbres » qui retracent l'histoire de ma famille originaire du Haut-Jura.

Michèle Anne-Marie Bonnefoy-Claudet

On peut consulter mon arbre généalogique sur le site internet geneanet
<https://gw.geneanet.org>

Impression

Coolibri 2025



Ce livre retrace le parcours de quelques soldats ayant vécu sur le territoire de mes ancêtres jurassiens.

Ils ont combattu dans les armées de la Révolution française ou dans la Grande Armée de Napoléon 1^e.

Bien qu'ils ne soient pas de ma lignée, ils ont connu mes ancêtres puisqu'ils ont habité dans les mêmes villages.

Ils sont, à ce titre, les témoins silencieux de ceux qui m'ont précédée.